

CSE AIP-ERPI

25 et 26 Mai 23

Retrouvez l'équipe CFE-CGC du CSE C

La CFE-CGC interpelle la Direction sur les Risques Psycho sociaux qui pèsent sur l'équipe des frais pro AEP.

La **situation** provoquée par le manque d'**anticipation** de la Direction n'est plus tenable.

Les **solutions proposées** n'ont eu qu'un effet **rustine** :

- Les CDI contraints de former les CDD.
- Pas de Cédéisation des CDD formés et motivés.

La **CFE-CGC** demande la **Cédéisation** immédiate des CDD et une date définitive du déploiement sur l'ensemble du réseau de l'outil **Concur**.

Par ailleurs la CFE-CGC rappelle que tous

ces **dysfonctionnements** mettent dans de grandes **difficultés** financières nos collègues **AEP**.

La Direction s'engage à faire un focus complet sur cette équipe lors du prochain CSE



Myriam BOURSIER
Représentante de proximité
Elue au CSE AIP-ERPI
myriam.boursier@axa.fr
06 03 51 37 77



Stephane BOUSSAHA stephane.boussaha@axa.fr 07 85 42 79 36

La Direction envisage de délocaliser certaines activités des recours auto matériel auto

Les recours auto matériels sont gérés sur 6 sites (VDF, Wasquehal, Marly, Nantes et Lyon).

Le projet de la Direction **impacterait** les équipes

- L'équipe de Wasquehal en charge des Recours coûts réels subis (RS). Les contestations pour les sinistres à faible enjeu financier (environ 30% des dossiers) seraient confiées par une équipe dédiée à Axa Service Maroc (ASM).
- L'équipe de Lyon en charge des Recours forfaitaires (RFA). Les activités Echelon chef de service sur les recours émis (30% de l'activité) seraient gérés par ASM.

Cette nouvelle organisation permettrait pour:

- L'équipe de Wasquehal de développer ses compétences en ne gérant que des dossiers à forte expertise.
- L'équipe de Lyon d'améliorer les délais de traitement qui engendrerait une meilleure maîtrise des coûts.

La Direction précise que ce projet n'aurait pas d'impact sur les effectifs, elle précise même ouvrir un poste supplémentaire à Wasquehal.

Pour l'équipe de Lyon, elle envisage l'ouverture d'un poste « chargé (e) de récupération financière » en cl 5.

La CFE-CGC déplore qu'une fois de plus, la Direction ait recours à de la délocalisation.



Nathalie DEWEIRDER nathalie.deweider@axa.fr 06 08 49 61 08



Laurence ROSA
Elue au CSE AIP-ERPI
Elue au CSE Central
laurence.rosa@axa.fr
06 82 58 27 03



Richard WIATROWSKI
Représentant de Proximité Nanterre
Elu au CSE AIP-ERPI
Elu au CSE Central
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59









| Réorganisation de la Direction Commerciale THEMA au sein de la Direction Réseaux Spécialisés

Le départ de 2 Directeurs Commerciaux et la nécessité d'une adaptation au marché contraignent la Direction à **réorganiser** ce périmètre en :

- Supprimant des délégations régionales Ouest, IDF et Sud Est pour les réunir sous un seul et même Directeur CGP.
- **Créant** une équipe de 5 Inspecteurs Grands Comptes.
- Ouvrant un poste d'Adjoint Technico-Commercial en classe 5.

La CFE-CGC demande:

- Un réel accompagnement et une formation à l'expertise / négociation pour les Inspecteurs Grands Comptes.
- Que les effectifs d'Adjoints Technico-Commerciaux fonctionnent en binôme et non en trinôme pour l'ensemble des Inspecteurs Commerciaux et Inspecteurs Grands Comptes.
- Une définition précise du poste Inspecteur Grand Compte, et qu'il soit

valorisé en classe 7.

- Que la Direction anticipe les 3 départs « retraite » prévus
 - Que le **transfert de portefeuille** entre les Inspecteurs soit quantifié et planifié.
 - Que la Direction
 anticipe réellement ses besoins atteindre ses objectifs.

La **CFE-CGC** obtient **l'accord** de la Direction pour l'application de **l'article 56 ter de la CCNI** pour tous les Inspecteurs impactés par cette réorganisation.



Stephane BOUSSAHA stephane.boussaha@axa.fr 07 85 42 79 36



Marc MEUNIE marc.meunie@axa.fr 06 08 27 70 06

| Salaire, Augmentations, Primes CRV, PPEi

Où vous situez vous en 2023 ?

Cette année, 56,10 % des collaborateurs ont bénéficié d'une mesure individuelle (prime ou augmentation) CRV PPEI

CADRE	NB bénéficiaire	taux moyen	Homme (%)	femme (%)	taux mini	taux maxi
classe 7	312	102,19	101,31	103,1	59	121
classe 6	1339	101,14	100,85	101,31	50	127
Classe 5	1476	100,24	98,24	100,61	50	125
NON CADRE	1181	98,83	98,4	98,95	60	120

Salaires annuels Théoriques

CADRE	Salaire moyen	Salaire médian	1er décile	1er quartile	3ème quartile	9ème décile
Classe 7	81 660	79 822	67 802	73 480	88 800	95 641
Classe 6	59 172	57 430	48 117	51 616	65 097	72 442
Classe 5	44 054	42 802	37 867	40 000	46 866	51 382

NON CADRE	salaire moyen	salaire médian	1er décile	1er quartile	3ème quartile	9ème décile
Classe 3	36 568	36 768	32 755	34 016	38 494	41 060
Classe 4	38 313	37 155	33 943	35 200	40 356	44 443



| BILAN 2022 et PERSPECTIVES 2023 en IARD Entreprises et Règlements de Spécialités

BILAN 2022 en quelques chiffres

- Affaires nouvelles: 88 860 + 0,7%
- Résiliations 63 904 + 18 %;
- Apport net 15 813
- Stock de contrats 526 885 + 3,8%
- Recrutements: 230 collaborateurs dont 150 collaborateurs en externes

PERSPECTIVE 2023

Dès le début d'année la croissance du CA est soutenue avec une bonne dynamique commerciale

- Développement commercial : accélérer la croissance sur le bas de segment.
- Maîtrise technique : sécuriser notre portefeuille
- Qualité de service : renforcer le pilotage de l'activité
- Ressources humaines : développer l'expertise des équipes

La CFE-CGC regrette que cette présentation mette plus en avant le volet Business que le volet Humain. Les bons résultats sont atteints grâce à l'engagement de toutes les équipes de cette Direction.



Nathalie DEWEIRDER nathalie.deweider@axa.fr 06 08 49 61 08



Murielle SORLET

Commission Emploi, Formation,

Egalité

murielle.sorlet@axa.fr



Richard WIATROWSKI
Représentant de Proximité Nanterre
Elu au CSE AIP-ERPI
Elu au CSE Central
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59

| Point sur les filières d'expertise

L'accord GPEC du 22 juillet 2022 prévoit la mise en place de filières d'expertise afin de :

- Transformer l'organisation et les métiers vers plus d'agilité et de technicité.
- Offrir des perspectives d'évolution de carrière aux experts (sans passage par la filière management).
- **Créer des parcours** aux collaborateurs pour monter en compétences avec un parcours professionnel reconnaissant les étapes de la progression.
- Valoriser les rôles basés sur l'expertise et renforcer l'image de marque employeur pour attirer et retenir les expertises clés.

Être un expert : c'est un collaborateur qui est identifié sur une expertise métier/technique et sur les critères/compétences reconnus.

A ce stade **les branches d'expertises** sont : Dommages Aux Biens, Construction, Responsabilité Civile, Risque Technique, Auto, Transport, Environnement et concernent les expert manager, les IRE/IREX, les Souscripteurs Conseil et les souscripteurs Experts.

La Direction **reconnait** que cette filière expertise est encore au stade « **d'expérimentation** » et qu'elle a besoin de plus de recul pour dresser un bilan complet.

La CFE CGC demande qu'un nouveau point soit présenté dans 6 mois.



Thierry MASSABOVA thierry.massabova@axa.fr 06 13 30 52 26



François VUGHT
Représentant de Proximité Nanterre
francois.vught@axa.fr

RESTAURATION

Suite à appel d'offre, à partir de juillet 2023 tous les restaurants d'entreprise Axa (hors RIE) seront gérés par Sodexo. Le déploiement se fera progressivement.